**Mission patrimoine professionnel de la Ville de Paris**

Forte de ses missions de service public, la Ville de Paris dispose d’un patrimoine d’une grande richesse et variété et a lancé le recensement de son versant professionnel, tant matériel (outils, véhicules, vêtements et protections, sites, dans le but de constituer une base de données mais aussi de procéder à la sélection des objets devant faire l’objet d’une conservation) qu’immatériel (recueil de témoignages et de savoir-faire, filmage de sites dans la perspective de constituer des archives sonores et audiovisuelles).

En l’absence d’une politique de conservation définie, le patrimoine matériel faisait jusqu’à présent l’objet d’un stockage empirique ou bien était jeté en raison de son obsolescence. En outre, l’accélération des évolutions technologiques et les mutations de l’organisation administrative entament le sentiment de cohésion des équipes, le sens que donnent les agents à leur activité professionnelle, et la mémoire des métiers.

Dans une perspective de conservation puis de valorisation, mission a été confiée par le Secrétaire Général, en octobre 2015 à une conservatrice du patrimoine de procéder au recensement, à la conservation et à la valorisation du patrimoine professionnel municipal. Transversale, cette mission concerne toutes les directions. Dans un premier temps, elle se concentre sur des sites municipaux promis à un déménagement imminent, en portant plus particulièrement son attention sur les métiers dans une approche pluridisciplinaire. Elle procède en outre à un recensement patrimonial, dans une optique non de captation mais bien de sensibilisation des services afin de les aider à mettre en valeur ce patrimoine.